

Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

# Rapport de la Mairesse

---

Sur les faits saillants des résultats financiers 2019

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 2 juin 2020





Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation des faits saillants portant sur les résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2019 tel que le prévoit l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal à la suite des modifications apportées par la loi 122.

## **RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Le budget de dépenses 2019 lors de son adoption totalisait 58 707 000 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 1 637 700 \$. De plus, au cours de l'année, 2 160 000 \$ ont été investis par l'arrondissement et la ville-centre pour bonifier les actions entreprises dans l'arrondissement.

En effet, l'arrondissement a procédé à des affectations de ses surplus de l'ordre de près de 1 200 000 \$ pour la mise en place d'une équipe de gardiens de parcs, des travaux d'améliorations de ses installations et parcs, pour l'embellissement des artères, le remplacement du mobilier urbain, l'installation de panneaux Lexans ainsi que pour des programmes fonctionnels et techniques préalables aux investissements. Il y a eu aussi un transfert de dotation budgétaire par la ville-centre de 1 000 000 \$ pour les cours de service, la politique de l'enfant, les réseaux d'aqueduc et d'égout et pour des projets favorables à l'activité physique et à la pratique du sport dans l'arrondissement.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2019 a entraîné un surplus d'opérations de 2 199 800 \$. Le surplus de gestion résulte d'économies dans les services professionnels, techniques, les locations et en matière d'énergie et autres, compensant ainsi, le déficit de rémunération globale occasionné principalement par la saison hivernale 2019 avec ses multiples variations de conditions climatiques. Par ailleurs, des ajustements corporatifs ont également été apportés par la ville-centre pour la gestion des matières résiduelles, la mutualisation des permis, le plan d'action canopée, la santé et sécurité au travail, les ventes d'actifs et autres. Ce surplus sera affecté à divers projets de l'arrondissement de même que, dans la réserve imprévue constituée afin de faire face à des situations exceptionnelles comme celle de la Covid-19 que nous vivons actuellement et tel que le prévoit la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2019 de la ville de Montréal.

Il faut souligner de plus, les efforts entrepris par les employés et les gestionnaires de l'arrondissement afin de réduire la durée et la gravité des blessures au travail, permettant d'économiser plus de 200 000 \$.

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- Gardiens de parcs : Embauche de 15 cols bleus offrant le service quotidien de gardiens de parcs du 11 mai au 20 septembre 2019 dans 7 parcs de l'arrondissement assurant ainsi la propreté des lieux, le sentiment de sécurité des citoyens et la diminution du vandalisme;
- Le lancement de la toute première Politique en agriculture urbaine montréalaise avec l'objectif 30-2030 soit : trente hectares du territoire de l'arrondissement qui porteront la marque de l'agriculture urbaine en 2030. Cette vision collective est la prémisse au dépôt en 2020 du plan d'action sur l'agriculture urbaine;
- Le soutien financier octroyé aux organismes et partenaires d'une valeur de près de 2 110 301,38 \$;
- L'inauguration à l'automne de la piscine Hans-Selye de dimension olympique, chauffée et homologuée par la Fédération internationale de natation (FINA);
- La célébration du 300<sup>e</sup> anniversaire du Vieux Moulin de Pointe-aux-Trembles pour lequel l'arrondissement a bénéficié du soutien financier de Patrimoine Canada;
- La campagne publicitaire mettant de l'avant le potentiel récréo-touristique de l'arrondissement diffusée à la radio, sur le web et sur les réseaux sociaux;
- La croissance immobilière : 103 nouvelles unités de logements construits sur le territoire;
- La réduction de la limite de vitesse de 50 km à 30 km/h dans six zones scolaires situées sur le réseau artériel et aux abords de certains terrains de jeux en plus de l'embauche d'agents techniques en circulation et stationnement qui ont pour objectif l'amélioration constante de la sécurité routière sur le territoire de l'arrondissement;
- L'installation de panneaux Lexans permettant d'améliorer la signalisation lors d'opérations de chargement ainsi que lors de travaux de réfection routière, trottoirs et autres;
- La plantation de 19961 fleurs annuelles, de 400 arbres et élagage de 454 arbres;
- L'implantation de vélos Bixi sur le territoire;

- La poursuite de la navette fluviale située aux abords du fleuve Saint-Laurent dans le secteur du Vieux Pointe-aux-Trembles, devenue en 2019 un projet pilote du gouvernement du Québec et pour lequel l'arrondissement a collaboré à son implantation et à son succès;
- L'obtention du prix d'excellence décerné par l'Institut d'administration publique du Québec (IAPQ) pour le projet participatif Transformons nos parcs par lequel, des citoyens et des organismes de l'arrondissement ont été invités à faire des propositions d'aménagement de parcs qui ont été ultérieurement soumis au vote de la population afin de prioriser deux d'entre eux. Il s'agit du Parc Ernest-Rouleau à Rivière-des-Prairies : « Fenêtre sur la rivière » et le Site derrière la bibliothèque et la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles : Halte culturelle.

## **INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS EN 2019**

Mentionnons quelques projets réalisés :

- La construction et l'inauguration d'un chalet et d'une piscine de 50 m au parc Hans-Selye ;
- La construction d'un nouveau pavillon multifonctionnel au parc Clémentine-de-la-Rousselière ;
- L'ajout de bornes électriques doubles et à chargement rapide au stationnement écologique de l'aréna Rodrigue-Gilbert, dans le cadre de la stratégie d'électrification des transports;
- L'installation de deux nouvelles glissades au Centre aquatique de Rivière-des-Prairies;
- Le début de l'aménagement du lot 2 de la Plage de l'Est ;
- L'aménagement d'un sentier éclairé et la plantation de nombreux arbres au parc Solange-Chaput-Rolland;
- L'aménagement d'un sentier piétonnier asphalté et éclairé au parc Chevalier-Cuivré;
- L'ajout de potences et d'enseignes dans de nombreux parcs de l'arrondissement pour une meilleure identification des lieux tant pour les usagers que pour les véhicules d'urgences;
- Les travaux d'éclairage du stationnement et du sentier principal au parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne et l'aménagement d'aires de repos tout comme l'amélioration de la configuration des sentiers riverains;
- L'asphaltage et l'éclairage des sentiers de la portion nord du parc Pierre-Blanchet et la réfection des terrains de bocce;

- Le réaménagement complet du parc du Moulin-du-Rapide, dont les sentiers, l'éclairage, l'aménagement d'une aire d'accueil et de repos ainsi que l'ajout de mobilier urbain et d'arbres;
- L'aménagement d'une surface multifonctionnelle et l'ajout d'une aire de repos avec mobilier urbain et plantation d'arbres au parc de la Coulée-Grou ;
- Le réaménagement du terrain de soccer au parc Saint-Marcel ;
- La réfection de deux terrains de balle au parc Daniel-Johnson ;
- L'aménagement d'une aire de pratique pour le ballon-panier au parc Daniel Johnson ;
- Le réaménagement des terrains de tennis également au parc Daniel-Johnson ;
- La réalisation des travaux d'accessibilité universelle au pavillon des baigneurs de la piscine Saint-Georges ;
- La reconstruction de rues de l'arrondissement sur une distance représentant près de 6,6 km et des travaux de réfections de bordures et de trottoirs pour sur une distance de 2,5 km ;
- La construction de 45 emplacements pour recevoir du mobilier urbain pour un total d'investissement tant de l'arrondissement que de la Ville Centre de plus de 11,7M\$ ;
- La réalisation de travaux d'infrastructures sur la 87e Avenue entre le boulevard Gouin et le ponceau ;
- L'accomplissement du projet pilote de mobilité universelle et réaménagement de la 52e Avenue.

En résumé, l'arrondissement a procédé à des investissements bruts de près de 15 378 000 \$ en 2019 au bénéfice des citoyens, notamment :

6 122 000 \$	Pour la dotation et l'amélioration d'installations sportives;
3 319 000 \$	Pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et l'acquisition de mobiliers urbains;
2 231 000 \$	Pour la réfection routière et le réaménagement de rues financées par l'arrondissement;
1 477 000 \$	Pour le programme de soutien de la mise en valeur de la Rivière-des-Prairies ;
1 036 000 \$	Pour la réfection de centres de loisirs et communautaires et la protection des bâtiments;

601 000 \$	Pour le réaménagement des terrains de soccer;
295 000 \$	Pour la restauration de la forêt urbaine;
173 000 \$	Pour la protection des cours de services ;
55 000 \$	Pour le projet Espace Rivière ;
52 000 \$	Pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels ;
17 000 \$	Pour la mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles.

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Enfin, soulignons que le vérificateur général de la Ville de Montréal et des auditeurs indépendants ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui inclut les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019, sans aucune réserve, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.